

TERMES DE REFERENCE – EVALUATION EXTERNE

**Projet d'Appui à la mise en place d'une Gouvernance participative
inclusive de l'Assainissement Liquide dans le Mono**

Inter-AGIAL

Financé par l'Agence Française de développement, la Ville de Paris et la Région
Nouvelle-Aquitaine



Mis en œuvre par Initiative Développement (ID), Le Groupement Intercommunal
du Mono (GI Mono) et CERADID ONG

Février 2024

I. L'ACTION A EVALUER ET LES ACTEURS IMPLIQUES

A. Présentation d'Initiative Développement (*chef de file*), du GI-MONO et de CERADID (*partenaires*)

Le projet inter-AGIAL se déploie dans le département du Mono et est mené dans le cadre d'un consortium : ID en coordination, le Groupement Intercommunal du Mono (Gi Mono) et CERADID ONG (basée à Comè) qui assurent une majorité de la mise en œuvre sur le terrain. 2 Universités sont également associées pour la réalisation d'une recherche-action sur la prise en compte du genre.

1. Mission et objectifs d'Initiative développement (ID)

L'ONG Initiative Développement (ID), www.id-ong.org, est une association française spécialisée dans la mise en œuvre de programmes de développement axés sur le renforcement d'acteurs locaux (ONG, collectivités territoriales, associations locales, etc.) et l'accès aux services essentiels (santé, éducation, eau, assainissement, déchet, énergies, développement local). Aujourd'hui, ID intervient à travers 24 programmes de développement dans 9 pays : Bénin, Congo-Brazzaville, Comores, Gabon, Haïti, Madagascar, Sénégal, Tchad et la France.

Le Bénin est historiquement le 3ème pays d'intervention d'ID, mais ce n'est qu'en 2023 que la coordination pays a été installée sur place ; pendant de nombreuses années ID collaborait en partenariat avec des ONG locales, émergées et structurées via l'appui d'ID. L'équipe ID (2 personnes) au Bénin a été mise en place en 2021 avec le projet inter-AGIAL. Sa principale zone d'intervention actuellement est le département du Mono où elle intervient dans le domaine de l'assainissement liquide et la participation citoyenne.

2. Mission et objectifs du GI-MONO

Le Groupement intercommunal du Mono (GI-Mono) est une association regroupant les 6 communes du département du Mono au Bénin. Il a été créé en 2010. Les communes membres sont : Athiémé, Bopa, Comé, Grand-Popo, Houéyogbé et Lokossa. L'objectif de ce groupement est de mutualiser les ressources, à travers une gestion rationnelle de celles-ci. Le Mono compte environ 450 000 habitants pour une superficie de 1 605 km². Il intervient et est intervenu dans les domaines tels que l'assainissement solide, l'assainissement liquide, les droits de l'enfant, l'optimisation des ressources fiscales et le tourisme.

3. Mission et objectifs de CERADID

CERADID est une ONG locale implantée dans la commune de Comé, dans le Mono, est un membre actif de la Maison de la Société Civile. Elle a une expertise sur la participation citoyenne et le renforcement des OSC.

Sa mission est d'apporter des améliorations durables dans la qualité de vie des populations défavorisées du Bénin à travers un processus qui unit des personnes de cultures différentes et donne un sens et une valeur à leur vie.

Et son objectif est de veiller au recul de l'ignorance au sein de nos cibles afin de leur permettre une réelle ouverture sur le monde en pleine mutation ; en même temps bien les outiller pour une meilleure gestion de leurs propres activités.

4. Expérience dans le domaine et le pays concerné

Depuis fin 2020, elle a officialisé un nouveau partenariat avec le GI-MONO pour étendre son champ géographique d'intervention.

B. Présentation d'InterAGIAL et de son contexte

1. Contexte national et local

Le déficit d'accès à l'assainissement est très préoccupant au Bénin. En 2020, seulement 34.51% de la population utilise un service sanitaire amélioré, tandis que 93% de la population rurale n'y a pas accès. 2,5 millions de Béninois.es utilisent des latrines insalubres ; 6 millions n'ont pas de latrines et font leurs besoins en plein air. En effet, la défécation à l'air libre (DAL) est encore pratiquée par 57,5 % de la population, et dans une proportion équivalente dans le département du Mono, au sud-ouest du pays. Le risque de maladie hydrique est bien présent. Et ce, malgré des politiques nationales visant à lutter contre ces pratiques comme la Stratégie Nationale de Promotion de l'Hygiène et de l'Assainissement de Base (SNPHAB 2018-2030) et des actions menées en termes de déploiement des infrastructures (latrines) notamment par plusieurs ONG. L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) estime que le Bénin perd chaque année plus de 100 millions de dollars US - l'équivalent de 1% du PIB - à cause de son mauvais système d'assainissement. La connaissance de la population des impacts d'un mauvais assainissement sur la santé est encore faible. L'assainissement liquide est un parent pauvre des politiques publiques, et les premières victimes en sont notamment les femmes, qui font notamment face à l'inadaptation des infrastructures existantes, et dont les voix sont moindrement prises en compte.

Ce projet vise à répondre aux enjeux stratégiques que sont notamment (i.) la lutte contre la DAL et la prise en compte du genre dans le secteur de l'assainissement liquide (AL), en initiant des changements de comportement et de perception via les méthodes innovantes que sont l'AOC (Approche Orientée Changements) et la Recherche - Action Participative (RAP) sur la prise en compte du genre. Par ailleurs, il permettra (ii.) d'opérationnaliser les politiques publiques (PDC/PHAC) des Communes par la mise en place de budgets participatifs et la structuration de la gouvernance locale de l'AL de manière concertée et inclusive dans le Mono, en renforçant notamment la participation citoyenne, pour assurer l'appropriation de la thématique au sein des acteurs locaux et de la population, facilitant à plus long terme l'extension du service créé via le projet de Gestion Intercommunale des BOUes de vidange (GIBOU).

2. Historique et construction du projet

ID, en 2016, fait un appel à manifestation d'intérêt au Bénin pour créer de nouveaux partenariats. Le GI-MONO est intéressé et se positionne. Pendant plusieurs années, des discussions se font autour des problématiques à aborder jusqu'à l'écriture de projets sur les questions d'assainissement liquide. En décembre 2020, démarre donc le projet de Gestion Intercommunale des BOUes de vidange (GIBOU) qui a pour objectif la construction d'une station pilote de traitement des boues de vidange dans le Mono. De ce projet, naît une initiative pour tenter de dynamiser la concertation et la participation citoyenne autour de la thématique de l'assainissement liquide dans le département du Mono, à l'échelle des 6 communes de ce département : le projet Inter-AGIAL (Appui à la mise en place d'une Gouvernance participative et Inclusive de l'Assainissement Liquide dans le Mono).

3. Objectifs du programme

Objectif global

Contribuer à l'amélioration des pratiques et de la gouvernance en matière d'assainissement liquide, sensible au genre, participant à l'atteinte des cibles 6.2 et 6b de l'ODD 6 au Bénin.

Objectifs spécifiques

OS 1 : Contribuer à l'amélioration des pratiques de la population en matière d'hygiène et d'assainissement liquide, en prenant en compte les besoins spécifiques des femmes et des personnes en situation de handicap moteur dans les 6 communes du Mono.

OS 2 : Améliorer la gestion concertée de l'assainissement liquide via le renforcement des capacités de la société civile et l'accroissement de la participation citoyenne à la gouvernance, en particulier des femmes, dans les 6 communes du Mono.

Résultats escomptés

R1 : Une stratégie de sensibilisation des acteurs locaux basée sur la connaissance des déterminants des pratiques, est mise en oeuvre et facilite leur prise de conscience.

R2 : Un dispositif innovant et sensible au genre d'accompagnement au changement des pratiques des acteurs locaux est mis en place de manière pilote dans au moins 6 quartiers du Mono.

R3 : Un accompagnement et un renforcement de capacités facilitent la participation des OSC (particulièrement féminines) à l'amélioration des services, de la gouvernance et de la veille citoyenne de l'assainissement liquide (AL) de leur commune

R4 : Les communes et le GI s'appuient sur des cadres de concertation inclusifs sensibles au genre et sur la mise en place de budgets participatifs pour prendre en

compte les besoins de chacun.e et mettre en œuvre la gestion communale/intercommunale d'assainissement liquide.

R5 : L'approche innovante est transférée et les résultats sont capitalisés et diffusés auprès des pouvoirs publics qui s'en nourrissent pour améliorer la gestion inclusive de l'Assainissement liquide.

4. Les groupes cibles

Localisation	Bénéficiaires directs	Bénéficiaires indirects
Département du Mono Communes d'Athiémé, Bopa, Comé, Grand-Popo, Houéyogbé et Lokossa	6 Mairies (Athiémé, Bopa, Comé, Grand-Popo, Houéyogbé et Lokossa) 10 OSC 15 OCB Membres des cadres de concertation Participants aux causeries, cadres de concertation, activités genre	495 307 habitants du Département du Mono

5. Budget total et plan de financement

InterAGIAL d'un budget total de 687.089 € est financé par l'AFD depuis février 2021, sur 3 ans à hauteur de 75%. La Ville de Paris, la Région Nouvelle-Aquitaine ainsi que les acteurs locaux contribuent également au financement du projet, à hauteur respectivement de 10, 9 et 7%.

II. EVALUATION

A. Justification de l'évaluation

1. Origine de la demande

La présente évaluation concerne le projet InterAGIAL mis en œuvre de février 2021 à mars 2024. Elle vise à prendre du recul sur les actions engagées afin **d'en tirer des enseignements et de formuler des recommandations** qui serviront à réorienter les actions dans le cadre de futurs programmes similaires, et qui, de manière plus générale, alimenteront les réflexions d'ID, du GI-MONO et de CERADID concernant leur approche de la participation citoyenne et en matière d'assainissement liquide.

2. Attentes d'ID, du GI-MONO et de CERADID et enjeux de l'évaluation

Les principaux enjeux de la présente évaluation sont les suivants :

- **Amélioration des pratiques en matière d'assainissement liquide, à travers notamment la prise en compte des besoins spécifiques des femmes.**

Mesurer les effets et les impacts des actions menées par les acteurs renforcés dans le cadre de ce projet, notamment les OSC et les OCB pour l'accompagnement à des changements de comportements (AOC), de pratiques (sensibilisations), de dynamiques de forces de propositions et d'engagement (ROI).

- **Amélioration de la gestion concertée de l'assainissement liquide via le renforcement de la société civile et l'amélioration de la participation citoyenne à la gouvernance, et en particulier celles de femmes.**

Evaluer l'inclusion des acteurs de la société civile, à travers le dynamisme et l'accroissement de leur participation dans les instances de prises de décisions au niveau communal permettra de se rendre compte de la plus-value du projet.

B. Questions évaluatives et demandes de recommandations

Sont attendus :

Concernant l'action :

Au sujet de l'impact et de la durabilité des activités mises en œuvre :

- A l'issue du programme, les acteurs renforcés, tels que les OSC/OCB, sont-ils mieux impliqués/inclus dans les processus de planification des politiques publiques locales ? Comment le ROI a participé à (i) l'autonomisation des OSC locales et (ii) leur participation à la mise en œuvre des actions d'assainissement ?
- La société civile (OSC/OCB) assume-t-elle un rôle plus important en terme de veille citoyenne ?
- Les sensibilisations effectuées dans le cadre du projet ont-elles contribué à enclencher des changements de comportements des populations ? Les populations ont-elles eu connaissance des sensibilisations ? Par quels canaux ? Les OSC sont-elles les acteurs adaptés et pertinents pour mener à bien les sensibilisations ?
- Les autorités locales impliquent-elles davantage la société civile dans les activités au quotidien ?
- Les autorités locales voient-elles une différence suite au renforcement des OSC/OCB ?
- L'AOC-MS a-t-elle permis un changement de comportement en terme d'hygiène et d'assainissement ? Et ce de manière pérenne ?
- Les acteurs accompagnés dans le cadre de l'AOC-MS ont-ils poursuivi les changements entamés ?
- La méthodologie des causeries permet-il d'atteindre/d'amorcer un changement de comportement (efficacité) ?

- La délégation de la gestion des infrastructures construites dans le cadre des budgets participatifs à des OCB permet-elle de rendre pérennes les infrastructures ? Les OCB sont-elles les structures de gestion des infrastructures les plus adaptées ?

Au sujet des besoins spécifiques des femmes :

- Les femmes participent-elles davantage aux activités où elles sont impliquées (participation active) ? La Recherche Action participative (RAP) a-t-elle permis une meilleure implication des femmes ? Est-elle adaptée au contexte local ?
- Les femmes sont-elles désormais naturellement impliquées dans des activités où elles n'étaient pas impliquées ?
- La participation active des femmes est-elle davantage remarquée lors des activités organisées par les autorités locales ?
- L'opinion des hommes a-t-elle évolué au sujet de l'implication des femmes au quotidien ?
- Les infrastructures en assainissement liquide prennent-elles désormais en compte les besoins spécifiques des femmes ? De quelle manière ?

Au sujet du partage d'informations et du jeu d'échelle :

- Le dialogue et le partage d'informations entre les autorités locales et la société civile se sont-ils améliorés ?
- Quels dispositifs de remonté d'informations entre les différentes échelles, continuent de fonctionner à l'issue du programme ?
- Est-ce que la transmission de l'information, dans les deux sens (autorités locales/société civile), est plus systématique ?
- La remontée d'informations entre toutes les échelles du système de gouvernance locale (quartiers/villages, arrondissements, communes, intercommunalité) a-t-elle permis d'améliorer significativement la situation en matière d'assainissement de façon efficace et efficiente ?

Au sujet de la plus-value des acquis de ce projet au bénéfice du projet GIBOU :

- Les ACEP et la PFODEL jouent-ils mieux leur rôle dans la transmission de l'information au sujet des questions liées à l'assainissement liquide entre tous les différents maillons de la chaîne ?
- Les OSC renforcées dans le cadre des formations ROI et techniques sont-elles outillées pour porter des actions de sensibilisations dans le cadre de GIBOU ?
- Les acteurs de la société civile de Lokossa sont-ils informés des démarches entreprises pour la construction de la station de traitement des boues de vidange ? Comment sont-ils impliqués ? Quel rôle jouent-ils ?

➤ Demande de recommandations :

- pour la prise en compte des besoins spécifiques des femmes ;
- pour le partage d'informations à travers les différentes échelles ;
- pour la mise en œuvre des activités du projet GIBOU.

C. Méthodologie

La méthodologie d'exécution de l'évaluation sera explicitée par le/la consultant/e dans son offre. La qualité et l'adaptation de la méthodologie aux attentes présentées dans ce TdR constituera un critère essentiel dans le choix final du/de la consultant/e.

Une méthodologie participative est requise et une attention spécifique sera attachée à l'implication des parties prenantes au cours de l'évaluation : équipe ID ; GI-MONO et CERADID, partenaires sur place et acteurs clés, les représentants de la société civile, les membres des cadres de concertation, les communes, les bénéficiaires de l'AOC, des causeries, etc.

Une 1^{ère} discussion en visioconférence sera organisée avec l'ensemble des partenaires afin de clarifier les TdR et de répondre aux questions spécifiques du candidat retenu pour la consolidation de sa proposition méthodologique. Une deuxième réunion de cadrage se tiendra dans la même configuration sur la base de la proposition méthodologique consolidée (note de cadrage et outils de collecte de données) soumise par le/la consultant.e.

La mission sur le terrain devra prévoir des rencontres d'acteurs, visites, collectes de données etc. Le consultant pourra travailler dans les bureaux du GI-MONO à Comé. Il bénéficiera de l'appui des équipes pour la prise de contacts avec les différents interlocuteurs et l'organisation de la mission. La prise en charge de ses déplacements est attendue du/de la consultant.e.

Au terme des visites et rencontres de terrain, un atelier de restitution et de réflexion pourra être organisé avec l'appui des équipes ID et partenaires à Comé, rassemblant plusieurs des parties prenantes concernées. Cet atelier « à chaud » permettra de proposer des axes de réflexion aux acteurs sur place et de susciter un débat qui pourra alimenter la rédaction du rapport provisoire.

Le rapport provisoire sera remis dans les 2 semaines suivant l'atelier de restitution sur place.

Dans les 3 semaines suivant la remise du rapport provisoire, ID, le GI-MONO et CERADID transmettront leurs observations. En cas d'incompréhensions et/ou de désaccords, un échange en visioconférence pourra être organisé à cette étape entre le/la consultant/e et les différentes parties prenantes.

Le/la consultant/e disposera alors de deux semaines pour finaliser le rapport d'évaluation qui sera remis à Initiative Développement, au GI-MONO et à CERADID. Ce rapport fera objet d'une séance de restitution à Comé en présence des acteurs du projet.

Au total, la mission ne devra pas dépasser 30 jours.

D. Livrables attendus

Une **note de cadrage** présentant une méthodologie et un programme de l'étude consolidés ainsi que les grandes lignes des outils de collectes qui seront utilisés sur le terrain.

Le **rapport final** s'articulera de la façon suivante :

- Un **rapport principal** rappelant :
 - le contexte
 - les objectifs et la méthodologie de l'évaluation
 - les résultats détaillés de l'évaluation en réponse aux questions évaluatives, y compris les perspectives et les recommandations faites par les évaluateurs.
- Une **synthèse/résumé exécutif** (5 pages maximum)
- Une **annexe** qui reprendra les comptes rendus succincts des différentes rencontres avec une liste des personnes rencontrées

Le rapport devra être soumis en version électronique (word et pdf).

Le rapport définitif restera la propriété d'ID, du GI-MONO et de CERADID qui en assureront eux-mêmes la diffusion.

E. Profil de l'évaluateur/trice

1. Profil de l'évaluateur/trice ou de l'équipe d'évaluateurs/trices

L'évaluateur/trice sera un/e expert/e national/e ou international/e en développement, basé au Bénin, disposant :

- d'expériences sérieuses (5 ans minimum) en évaluation de projet : savoir-faire méthodologique, conduite d'entretiens individuels et collectifs, traitement et analyse des données qualitatives et quantitatives, écriture de rapports
- d'expériences sérieuses (3 ans) et d'une expertise en matière de développement local et gouvernance locale participative
- d'expériences et d'expertises techniques et sectorielles en matière d'hygiène et d'assainissement
- d'expériences et d'expertises techniques et sectorielles en matière de genre.
- d'une connaissance avérée du Bénin.

- Une bonne connaissance du contexte de la zone d'intervention en particulier serait un atout ;
- Connaissance des langues locales serait un atout (recours possible à un traducteur à intégrer à l'offre)
- Maîtrise des outils informatiques (Word, Excel et Internet a minima)

Profil

- Bon esprit analytique et de synthèse
- Capacité de travail en équipe et de coordination
- Bonnes capacités rédactionnelles en français

2. Critères de sélection de l'équipe d'évaluation

Le/la consultant/e est invité/e, en prenant connaissance des présents termes de référence, à faire des **propositions techniques et financières** pour la réalisation de l'évaluation.

La sélection s'effectuera sur la base des critères suivants :

- Exposé de la problématique et compréhension du sujet ;
- Démarche méthodologique proposée (approches, outils et calendrier) ;
- Qualifications, expériences et compétences (y compris connaissance du pays) ;
- Expériences de la problématique du projet à évaluer ;
- Détail des prix et coûts de la prestation et son adéquation avec l'offre technique.

F. Modalités financières et de réponse

Le budget disponible pour cette évaluation est de **5.800.000 FCFA**. La proposition financière présentée par le/la consultant/e devra comprendre tous les coûts : les honoraires du/de la consultant/e, ses *per diem*, ses frais de transports et toutes autres dépenses en lien avec les activités prévues (y compris l'atelier de restitution à Comé).

Les modalités financières seront précisées lors de la signature du contrat.

Les propositions méthodologiques et financières (réponse aux présents Termes de Référence), accompagnées du/des CV de(s) l'expert(es), devront être envoyées au plus tard le **16/08/2024 à 10h**, au format électronique (email) à l'attention d'ID, du GI-MONO et de CERADID à l'adresse mail suivante : evalintergial@id-ong.org.